

M. de Lavaltrie continua à résider au séminaire de Québec tout en aidant au curé de Québec dans les fonctions du saint ministère.

Au mois de janvier 1746, Mgr de Pontbriand nommait M. de Lavaltrie curé de la paroisse du Cap Saint-Ignace.

Elevé à la prêtrise à l'âge de cinquante-huit ans, usé, malade, M. de Lavaltrie n'était pas en état d'exercer le saint ministère à la campagne.

En septembre 1747, il revenait au séminaire de Québec. Mgr de Pontbriand le chargea de desservir l'Hôtel-Dieu de Québec, tout en résidant au Séminaire.

M. de Lavaltrie décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec le 6 mars 1750, et fut inhumé le lendemain dans le cimetière de cet hôpital.

Il est dit dans son acte de sépulture qu'il décéda "muni des sacrements de l'Eglise et après avoir souffert avec patience les douleurs d'une longue maladie et donné l'édification publique" (48).

Un mot du fils de M. de Lavaltrie. Nous n'avons pu trouver l'endroit ni la date de sa mort. Tout ce que nous pouvons affirmer c'est qu'il mourut entre le mois de décembre 1743 et le mois d'août 1744.

Sa veuve se remaria à Beauport, le 3 juillet 1747, à Louis Fournier des Carrières, cadet de la compagnie de la Martinière dans les troupes du détachement de la marine, fils de Edme Fournier et de Marie-Anne Matay, de la paroisse de Saint-Paul, à Paris.

De son mariage avec M. de Lavaltrie elle avait eu quatre enfants :

1^o—Louis-François Margane de Lavaltrie né à Beauport le 6 avril 1740. En 1766, il était officier dans les troupes de la Louisiane.

2^o—Marie-Louise-Michelle Margane de Lavaltrie née à Beauport le 19 septembre 1741. Mariée à Québec, le 8 septembre 1766, à Pierre Leclerc, capitaine de navire, natif de Saint-Laurent, île d'Orléans, fils de Jean Leclerc et de défunte Madeleine Gosselin. Décédée à Québec le 17 mai 1784.

3^o—Marie-Anne Margane de Lavaltrie née à Beauport le 19 septembre

(48) Mgr Tanguay (*Répertoire du Clergé canadien*) nomme M. de Lavaltrie "François Margane de Chapi de Lavaltrie". Erreur.

La concession du havre de la rivière Saint-Augustin sur la côte de Labrador avait été accordée à M. de Lavaltrie *sa vie durant*. Le 20 avril 1750, juste un mois et demi après sa mort, MM. de la Jonquière et Bigot accordaient l'ancienne concession de M. de Lavaltrie au sieur Cheron, capitaine de navire. Les conditions étaient à peu près les mêmes que celles qui avaient été faites à M. de Lavaltrie trente ans auparavant. La concession était faite, cependant, seulement pour neuf années.